AR Prefecture

017**REPUBLIQUE**0415-2024_04_23-DE Reç**FRANCAISE**²⁴

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de LE GUA

DEPARTEMENT

Charente-Maritime

Séance du 15 avril 2024

	NOMBRE DE	L'an deux mille vingt- quatre, le quinze avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil
	MEMBRES	Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
		par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.
	Afférents au Conseil	
	Municipal	
	19	<u>Présents</u> : Monsieur BROUHARD Patrice, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première
		Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel,
	en exercice	Troisième Adjoint, Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ
	19	Mauricette, Conseillère déléguée-Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée-
		Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée -Madame DUBUC Nicole -
	Nombre de	Madame BIGOT Marie- Pierre Monsieur DEBRIE Didier - Monsieur LATREUILLE
	présents	Alain- Madame BERUSSEAU Evelyne
1	13	
	Nombre de votants	Excusés: Madame STRADY Emmanuelle (a donné pouvoir à Monsieur LATREUILLE
	15	Alain); Monsieur BONDOUX Guillaume (a donné pouvoir à Madame ORTEGA Béatrice)
	Date de la	
	convocation	Absents: Monsieur VICI Laurent -Madame Christine CHAPRON - Monsieur
1	03 avril 2024	CHAGNOLEAU Joël – Madame SICARD Alix

2024 04 2**3** -Budget Energies Renouvelables 2024 - approbation du compte administratif 2023

A été nommé secrétaire de séance : Madame ORTEGA Béatrice

Détail du compte administratif 2023 adressé par mèl

Vu le dossier soumis en commission des finances en date du 26 mars 2024

Vu la note brève et synthétique adressée aux conseillers municipaux et annexée à la présente délibération, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à désigner le président de séance.

Le conseil municipal à l'unanimité désigne Madame ORTEGA Béatrice, en qualité de Présidente de Séance. Monsieur le Maire ne participe pas à la délibération.

Le Conseil Municipal se réunit sous la présidence de Madame ORTEGA Béatrice, Présidente de séance. Il n'y a pas eu de mouvement sur ce budget en 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, - adopte le compte administratif du budget énergies renouvelables

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents, Pour extrait conforme, Le GUA, le 15 avril 2024, Le Maire, Patrice BROUHARD

Auteur de l'acte : conseil municipal Transmis au Représentant de l'Etat le : Publiée sur le site internet le : Affichée le

